

Estimation du taux de participation
selon le groupe d'âge et le sexe
à l'élection générale de 2019



Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

Centre de renseignements
Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6
Tél. : 1-800-463-6868
Télec. : 1-888-524-1444 (sans frais)
ATS : 1-800-361-8935
elections.ca



ElectionsCanF



@ElectionsCan_F



ElectionsCanadaF



Élections Canada



electionscan_f

ISBN 978-0-660-38693-5
N° de cat. : SE7-3/2021F-1-PDF

© Directeur général des élections du Canada, 2020

Tous droits réservés

Table des matières

Résumé	5
Remerciements	6
Introduction	7
Taux de participation national le plus élevé depuis l'élection de 2004	9
La participation des jeunes a diminué légèrement après une hausse en 2015 et les femmes ont encore voté en plus grand nombre que les hommes	11
L'Île-du-Prince-Édouard a enregistré le plus haut taux de participation parmi les provinces et territoires	17
L'utilisation d'autres méthodes de vote a atteint un sommet en 2019	21
Électeurs internationaux	22
Population incarcérée	24
Électeurs de genre X	25
Conclusion	27
Annexe : Méthodes	29
Taux de participation.....	29
Électorat.....	29
Collecte, traitement et qualité des données	30
Estimation.....	31

Résumé

Le taux de participation officiel à la 43^e élection générale du 21 octobre 2019 a été de 67,0 %, ce qui représente une baisse de 1,3 point de pourcentage par rapport à l'élection générale de 2015 (68,3 %) et une hausse de 8,2 points par rapport au creux historique de 58,8 % à l'élection de 2008.

Depuis 2004, Élections Canada utilise un échantillon de données administratives compilées dans le cadre de l'administration de l'élection pour estimer le taux de participation électorale par groupe d'âge et, depuis 2008, par sexe aux échelles nationale, provinciale et territoriale. Ces données administratives, combinées à celles du Registre national des électeurs, permettent de mesurer et d'étudier la participation avec plus d'exactitude que les études fondées sur des sondages, qui la surestiment toujours.

Conformément aux modifications législatives récentes apportées à la Loi électorale du Canada, Élections Canada a consigné les renseignements des électeurs ayant voté le jour du scrutin à la fois de manière numérique et sur papier. Aux élections précédentes, ces données étaient consignées uniquement sur papier, puis archivées à l'administration centrale d'Élections Canada; par conséquent, les dernières études utilisaient des techniques d'échantillonnage pour évaluer la participation, car la recherche de toutes les données pertinentes dans les archives aurait pris trop de temps. Depuis l'élection de 2019, la numérisation des données a permis à une réalisation plus rapide de la présente étude et à une estimation plus précise de la participation électorale par âge et sexe.

Aux élections fédérales canadiennes, on calcule le taux de participation officiel en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre d'électeurs inscrits. Cependant, comme le taux d'inscription peut varier dans le temps et selon les différents groupes d'électeurs, la présente étude utilise comme dénominateur le nombre estimé de personnes en âge de voter plutôt que le nombre d'électeurs inscrits. Selon cette méthode, le taux de participation « ajusté » de 2019 est de 67,0 % (le plus haut taux depuis l'élection de 2004, année où les études sur la participation ont commencé); il était de 66,1 % en 2015. Toutes les estimations de la participation figurant dans le présent rapport sont fondées sur la taille estimée de l'électorat.

En 2019, le taux de participation a augmenté graduellement en fonction de l'âge, allant de 53,9 % chez les 18-24 ans à 79,1 % chez les 65-74 ans, pour ensuite descendre à 68,6 % chez les 75 ans et plus. Cette tendance générale est observée à toutes les élections générales depuis 2004, année de la première étude du genre. Après avoir grimpé à 57,1 % en 2015, la participation des électeurs âgés de 18-24 ans a diminué de 3,2 points en 2019, atteignant

53,9 %. Les personnes ayant le droit de vote pour la première fois en 2019¹ ont participé à un taux (53,6 %) comparable à celui de 2015² (54,2 %).

Par rapport à 2015, le taux de participation « ajusté » a augmenté de 0,9 point de pourcentage à l'échelle nationale. Il s'agit du taux le plus élevé observé depuis qu'Élections Canada a commencé à estimer la participation des personnes ayant le droit de vote, en 2004. Cette légère hausse est essentiellement attribuable à une plus forte participation des 35-44 ans (+2,7), des 45-54 ans (+1,5) et des 75 ans et plus (+1,2). Elle est cependant atténuée par la baisse de participation des 18-24 ans (-3,2).

En ce qui a trait à l'écart entre les sexes, le taux de participation des femmes à l'élection générale de 2019 a été supérieur (68,5 %) à celui des hommes (65,5 %). Cela a d'ailleurs été le cas dans tous les groupes d'âge jusqu'à 65 ans; après cet âge, les hommes ont été aussi nombreux ou plus nombreux à voter que les femmes. Cette tendance s'est manifestée à toutes les élections générales depuis 2008.

La participation par groupe d'âge dans chaque province et chaque territoire suit la même tendance qu'en 2015 : elle est plus faible chez les 18-24 ans, puis augmente graduellement jusqu'au groupe des 65-74 ans. Dans la plupart des provinces et territoires, les femmes ont été plus nombreuses à voter que les hommes dans tous les groupes d'âge, sauf chez les 75 ans et plus, où les hommes ont été plus nombreux à voter que les femmes.

Remerciements

La présente étude a été réalisée avec la participation de plusieurs secteurs d'Élections Canada. Au sein de l'équipe d'Analyse de données et mesure de rendement, Marcello Barisonzi était responsable des estimations; il a rédigé ce rapport avec Manchi Luc. Clayton Block a préparé la liste électorale définitive, tandis que Stephen Warner a procédé aux estimations de l'électorat.

Nous souhaitons remercier Shannon Blake, Patrick Gilliland, Allison Slaney et Richard St-Louis, de Gouvernance en région et préparation opérationnelle, qui ont fourni les comptes officiels des votes et les listes électorales. Notre reconnaissance va aussi à Graham Laurie, de l'équipe de Recherche, ainsi qu'à Clayton Block et Daniel Larrivée, de l'équipe d'Analyse de données et mesure de rendement, pour leurs commentaires sur les versions précédentes du rapport.

¹ Les citoyens nés entre le 20 octobre 1997 et le 21 octobre 2001 ont eu le droit de voter pour la première fois à la 43^e élection générale, en 2019.

² Les citoyens nés entre le 3 mai 1993 et le 19 octobre 1997 ont eu le droit de voter pour la première fois à la 42^e élection générale, en 2015.

Introduction

Le présent rapport fait état des taux de participation estimés de différents groupes démographiques définis par l'âge et le sexe, aux échelles nationale, provinciale et territoriale, à la 43^e élection générale tenue le 21 octobre 2019.

Le taux de participation officiel à l'élection de 2019 était de 67,0 %. Dans une perspective historique, le Canada a connu la plus forte participation (79,4 %) à l'élection générale de 1958. Au cours des années 1960, le taux de participation est demeuré relativement élevé, oscillant entre 75 et 79 %. Il a décliné légèrement dans les deux décennies suivantes, où il s'est maintenu entre 70 et 75 %. Dans les années 1990, il a amorcé une baisse jusqu'à atteindre son minimum historique (58,8 %) à l'élection générale de 2008.

Les différences dans la participation électorale de divers groupes démographiques ont fait l'objet de nombreuses recherches et analyses universitaires. La plupart de ces travaux reposent sur des estimations réalisées à partir de sondages, qui surestiment le taux de participation électorale³.

Selon l'article 18.1 de la Loi électorale du Canada, « le directeur général des élections peut mener des études sur la tenue d'un scrutin, notamment sur de nouveaux processus de vote, concevoir et mettre à l'essai un nouveau processus de vote pour usage à une élection générale ou partielle ultérieure ». Depuis 2004, après chaque élection générale, le directeur général des élections autorise l'utilisation des données administratives tirées du processus électoral pour produire des estimations du taux de participation par groupe d'âge. Ces recherches sont exemptes des biais de désirabilité sociale et d'autosélection qui sont monnaie courante dans les études fondées sur des sondages à participation volontaire. En 2008, la ventilation par sexe a été ajoutée. Depuis l'élection de 2019, les estimations de la participation électorale s'appuient sur un ensemble complet de données numérisées, ce qui permet une plus grande précision qu'aux élections précédentes. Les électeurs ont par ailleurs eu le choix de s'identifier à un troisième genre, le « genre X ».

Aux élections fédérales canadiennes, on calcule le taux de participation officiel en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre d'électeurs inscrits. Cependant, le taux d'inscription varie au fil du temps; c'est pourquoi cette mesure peut être trompeuse lorsqu'on compare les taux de participation de deux élections. De fait, les écarts observables dans la figure 1 sont attribuables, en partie, aux changements survenus dans la couverture de la liste (c'est-à-dire le pourcentage des personnes ayant qualité d'électeur qui y figurent) au fil du temps. Cette

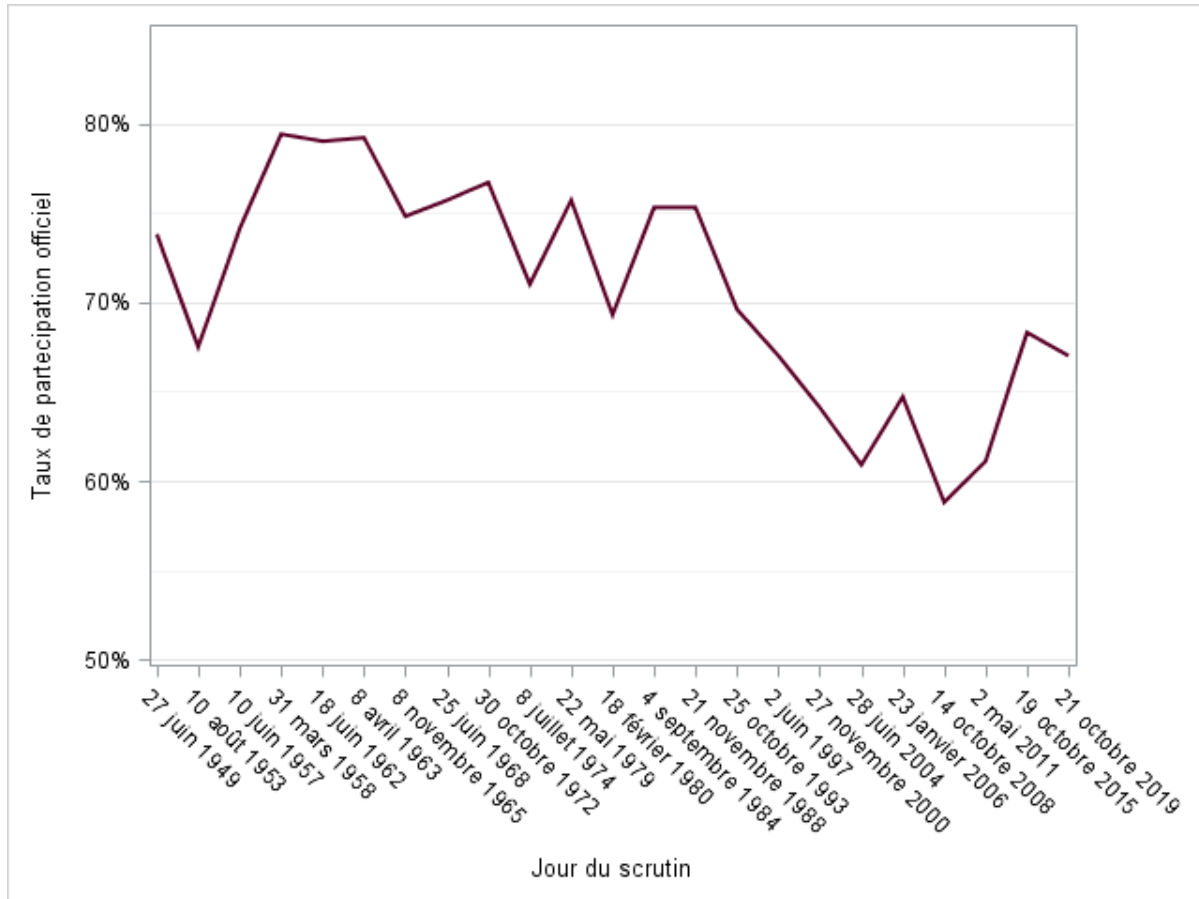
³ Pour en savoir plus sur les effets de la désirabilité sociale dans les sondages et sur l'écart entre les taux de participation réels et autodéclarés, voir :

Holbrook, Allyson L., et Jon A. Krosnick. 2010. « Social Desirability Bias in Voter Turnout Reports: Tests Using the Item Count Technique », *The Public Opinion Quarterly*, vol. 74, n° 1, p. 37-67.
<http://www.jstor.org/stable/40660537>.

DeBell, Matthew, Jon A. Krosnick, Katie Gera, David S. Yeager et Michael P. McDonald. 2020. « The Turnout Gap in Surveys: Explanations and Solutions », *Sociological Methods & Research*, vol. 49, n° 4 (novembre 2020), p. 1133-1162. <https://doi.org/10.1177/0049124118769085>.

couverture peut varier selon les différents segments de la population (p. ex. les jeunes) et les régions.

Figure 1 : Taux de participation officiels aux élections générales canadiennes de 1949 à 2019*



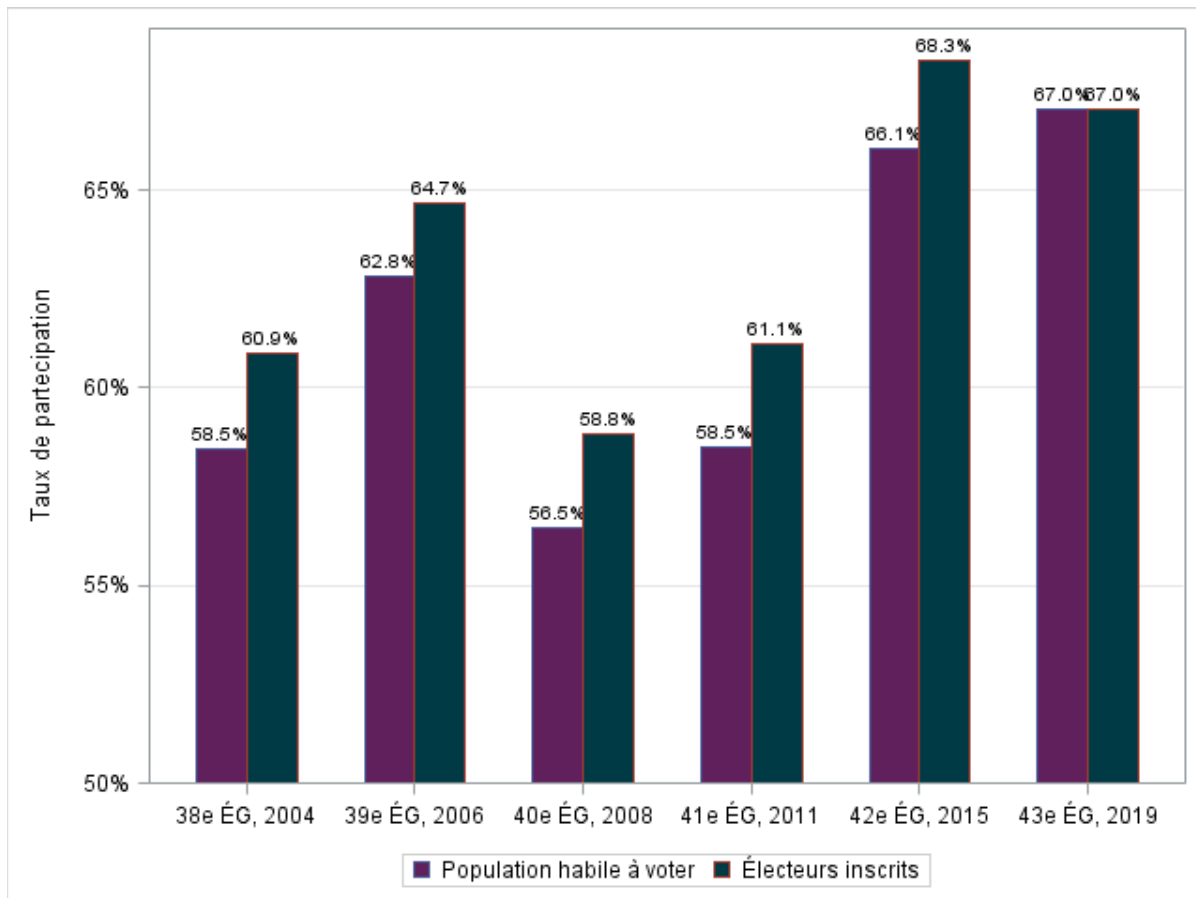
*Le taux de participation officiel au Canada est fondé sur le nombre d'électeurs figurant sur la liste électorale définitive.

Pour surmonter ces obstacles, dans la présente étude, on a calculé le taux de participation en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre estimé de personnes ayant qualité d'électeur (électorat), qu'elles soient inscrites ou non. Ce nombre estimé étant généralement supérieur à celui des électeurs inscrits, le taux de participation qui en résulte est inférieur au taux officiel. Grâce à cette méthode de calcul, les comparaisons entre les années et entre les groupes démographiques ne reflètent que les changements dans la participation et sont exemptes de toute variation du taux d'inscription.

Aux fins de la présente étude, l'estimation de l'électorat repose sur les données tirées du Recensement de 2016 et sur les changements démographiques annuels diffusés par Statistique Canada. Des détails sur la définition du taux de participation, sur la détermination de la taille de l'électorat et sur les méthodes d'estimation se trouvent en annexe.

Taux de participation national le plus élevé depuis l'élection de 2004

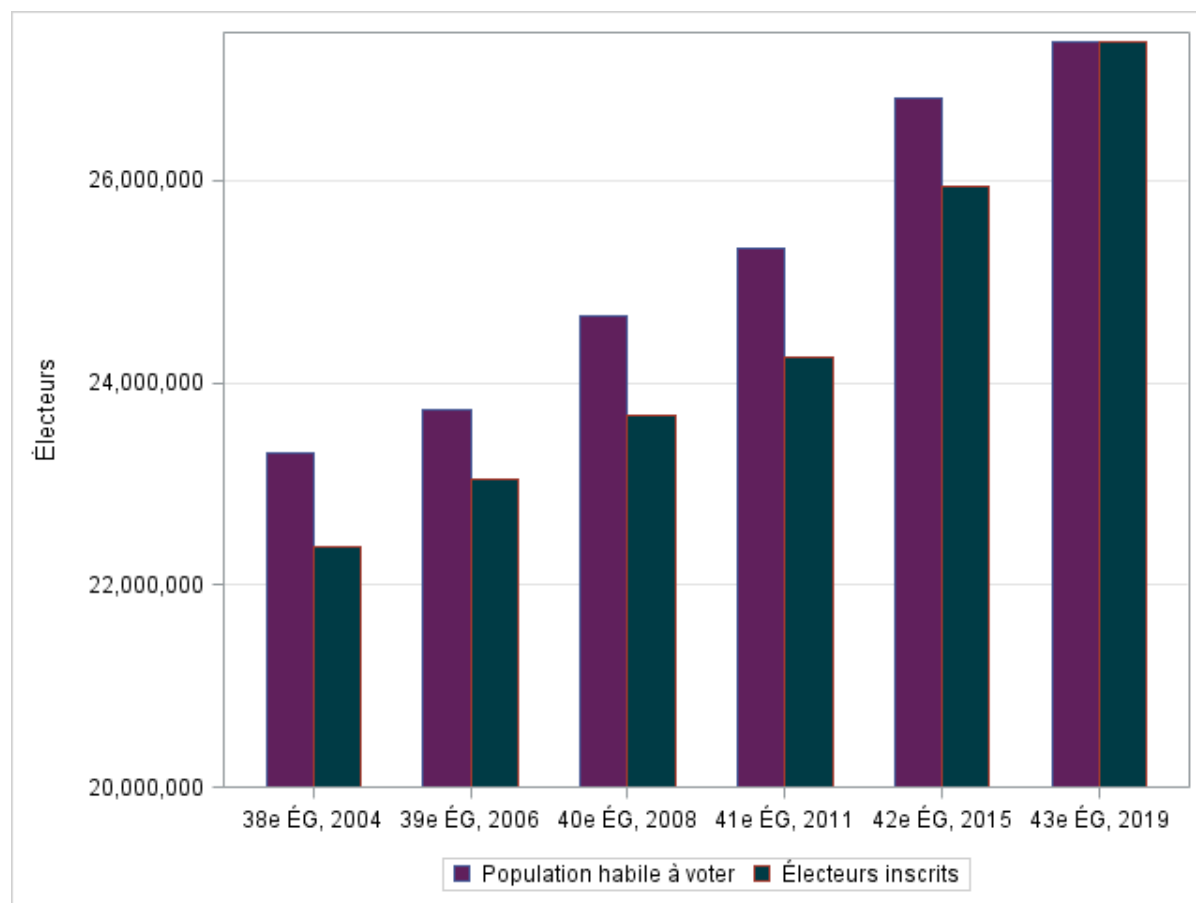
Figure 2 : Taux de participation aux élections générales fondés sur les électeurs inscrits et sur l'électorat de 2004 à 2019



Si on emploie une estimation de l'électorat, plutôt que le nombre d'électeurs inscrits, comme dénominateur du taux de participation, la tendance observée depuis 2004 reste la même (voir la figure 2). Selon ce mode de calcul, la participation atteint toujours un creux historique en 2008, où seulement 56,5 % de l'électorat a voté. L'élection de 2019 a suscité le taux de participation le plus élevé (67,0 %) depuis 2004 (58,5 %), surpassant l'élection de 2015 (66,1 %).

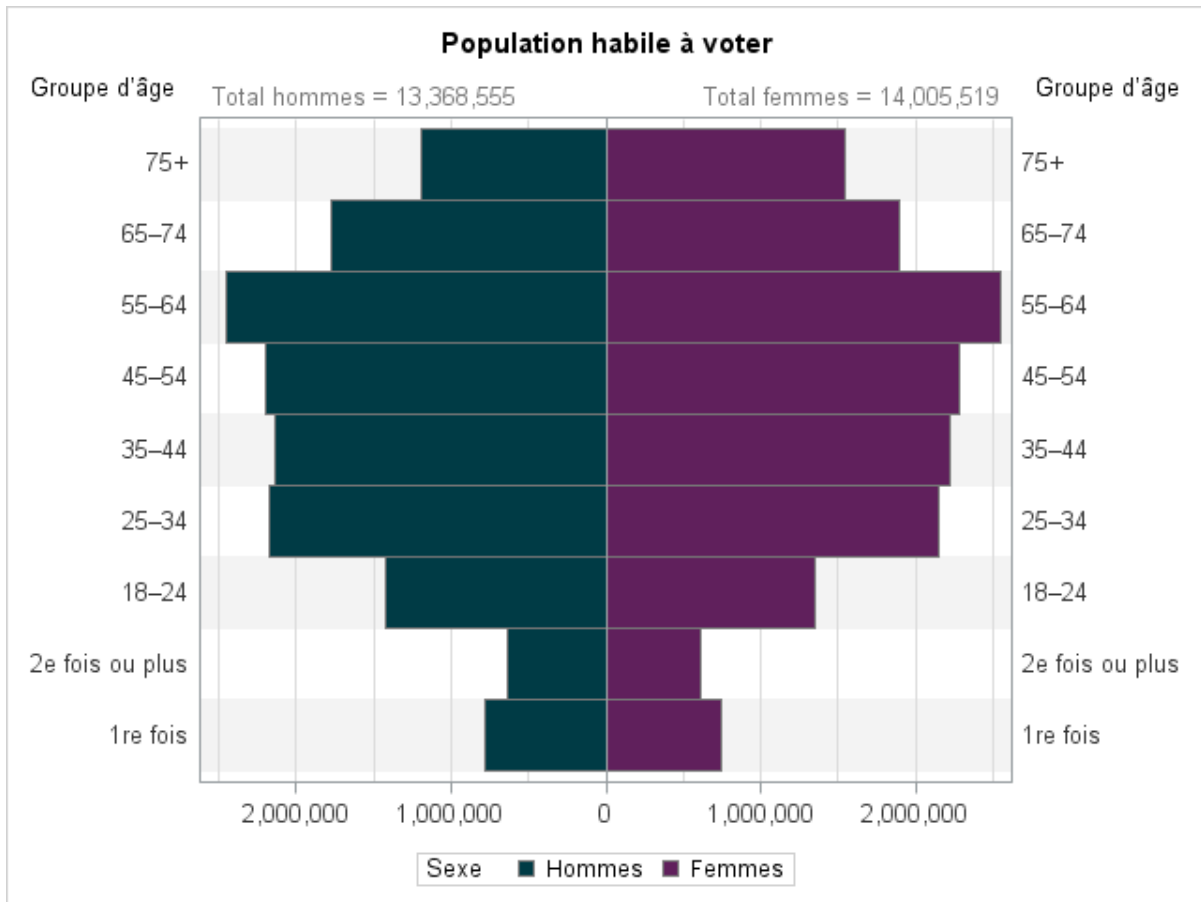
On remarque qu'en 2019 le taux de participation officiel et le taux estimé étaient très rapprochés. Cela est en partie attribuable à une meilleure couverture de la liste électorale, qui a atteint un sommet historique de 96,9 % en 2019, contre 94,5 % en 2015.

Figure 3 : Nombre d'électeurs inscrits et électorat aux élections générales de 2004 à 2019



La figure 3 compare le nombre d'électeurs inscrits et l'électorat à toutes les élections générales depuis 2004. En 2019, les deux nombres sont très rapprochés en raison d'une meilleure couverture du Registre national des électeurs.

Figure 4 : Âge et sexe de l'électorat en 2019



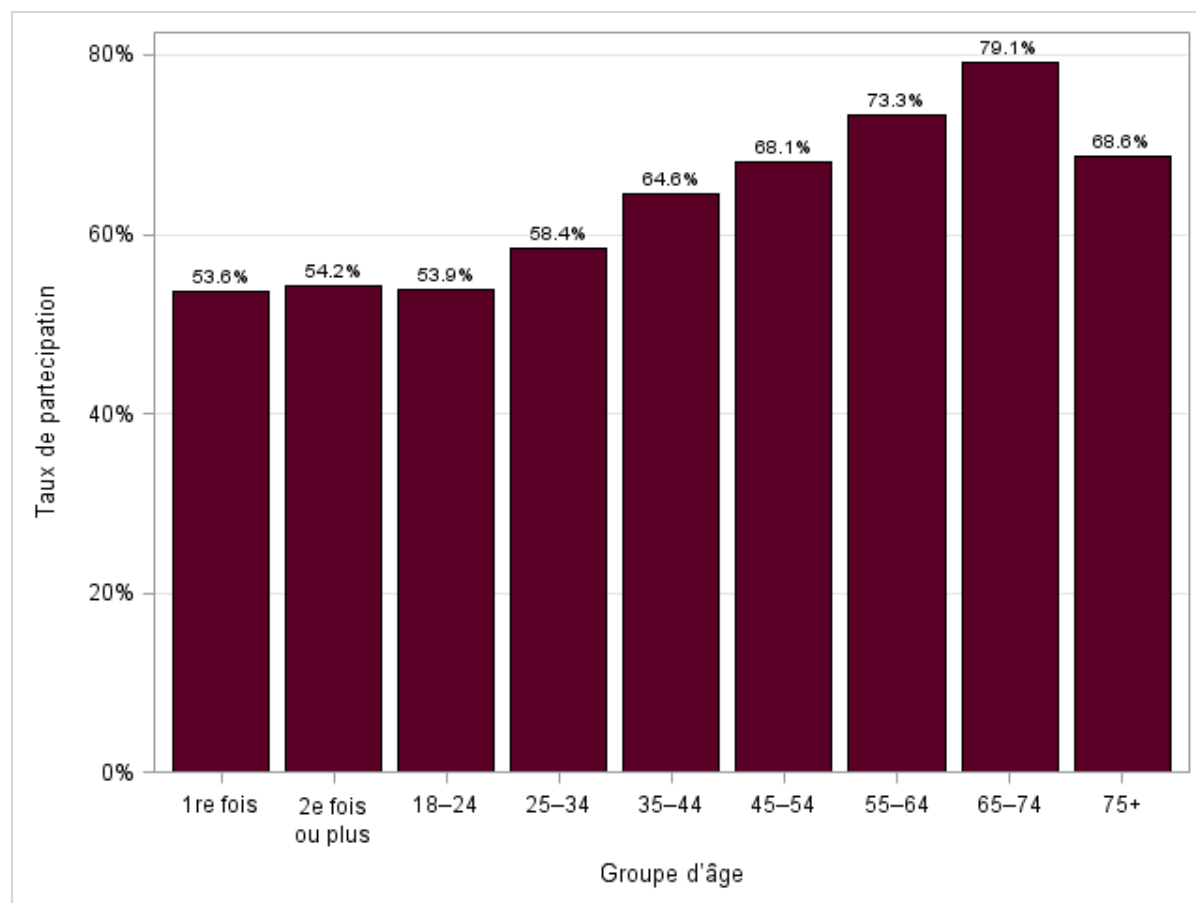
La figure 4 montre l'âge et le sexe de l'électorat en 2019. Pour les deux sexes, le groupe des 55-64 ans est le plus nombreux. Environ les deux tiers de l'électorat sont âgés de 25 à 64 ans; les groupes d'âge correspondants ont la plus grande incidence sur le taux de participation national dans son ensemble.

La participation des jeunes a diminué légèrement après une hausse en 2015 et les femmes ont encore voté en plus grand nombre que les hommes

La figure 5 montre la ventilation par groupe d'âge de la participation à l'élection générale de 2019.

La participation électorale augmente graduellement avec les groupes d'âge, passant de 53,9 % chez les 18-24 ans à 79,1 % chez les 65-74 ans, mais elle descend à 68,6 % chez les 75 ans et plus. Cette tendance de fond se manifeste à toutes les élections générales depuis 2004.

Figure 5 : Participation par groupe d'âge à l'élection générale de 2019

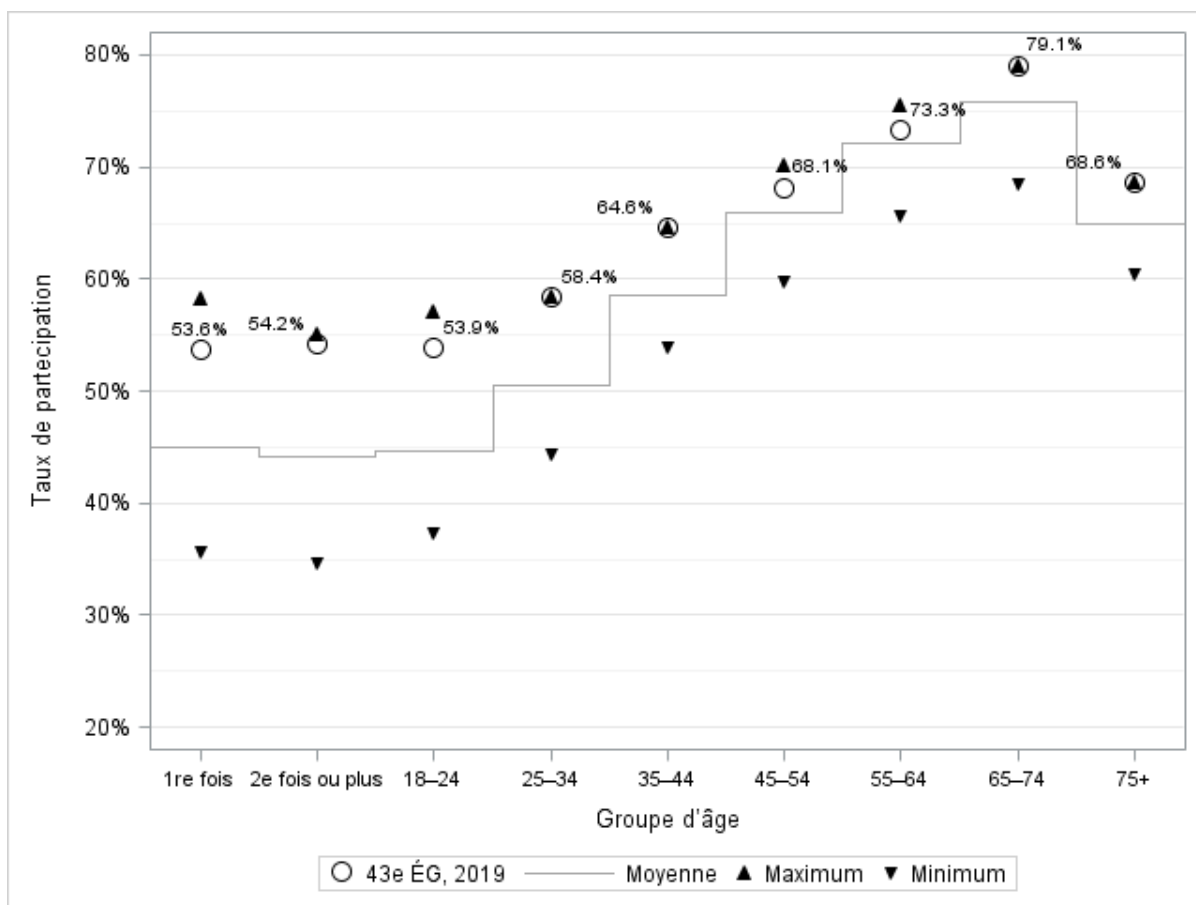


La participation des électeurs âgés de 18-24 ans a diminué de 3,2 points, pour s'établir à 53,9 %, après une augmentation (57,1 %) en 2015. Par rapport à 2015, parmi les 18-24 ans, les personnes qui avaient le droit de voter pour la première fois à une élection fédérale, soit celles qui sont nées entre le 20 octobre 1997 et le 21 octobre 2001, ont voté à un niveau comparable (53,6 %) à celles qui avaient déjà le droit de vote (54,2 %). Le taux de participation des électeurs de 35-44 ans a connu la plus grande augmentation (2,7 points), atteignant 64,6 % en 2019 contre 61,9 % en 2015. La participation des électeurs de 65-74 ans a été la plus élevée de tous les groupes d'âge, se chiffrant à 79,1 %, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2015 (78,8 %).

En raison de contraintes d'espace, l'ensemble des données relatives à l'âge et au sexe des électeurs ne sont pas présentées dans ce rapport. Elles figurent toutefois sur le [site Web](#) d'Élections Canada.

La figure 6 compare la participation par groupe d'âge de 2019 avec les taux de toutes les élections depuis 2004. La ligne grise indique le taux de participation moyen aux élections de 2004 à 2019. Le triangle pointant vers le haut indique le plus haut taux de participation pour un groupe d'âge donné pendant cette période, tandis que le triangle pointant vers le bas représente le taux le plus bas. Les cercles accompagnés d'un pourcentage indiquent les résultats de la 43^e élection générale; lorsque le cercle chevauche un triangle, c'est que le résultat a atteint un sommet ou un creux.

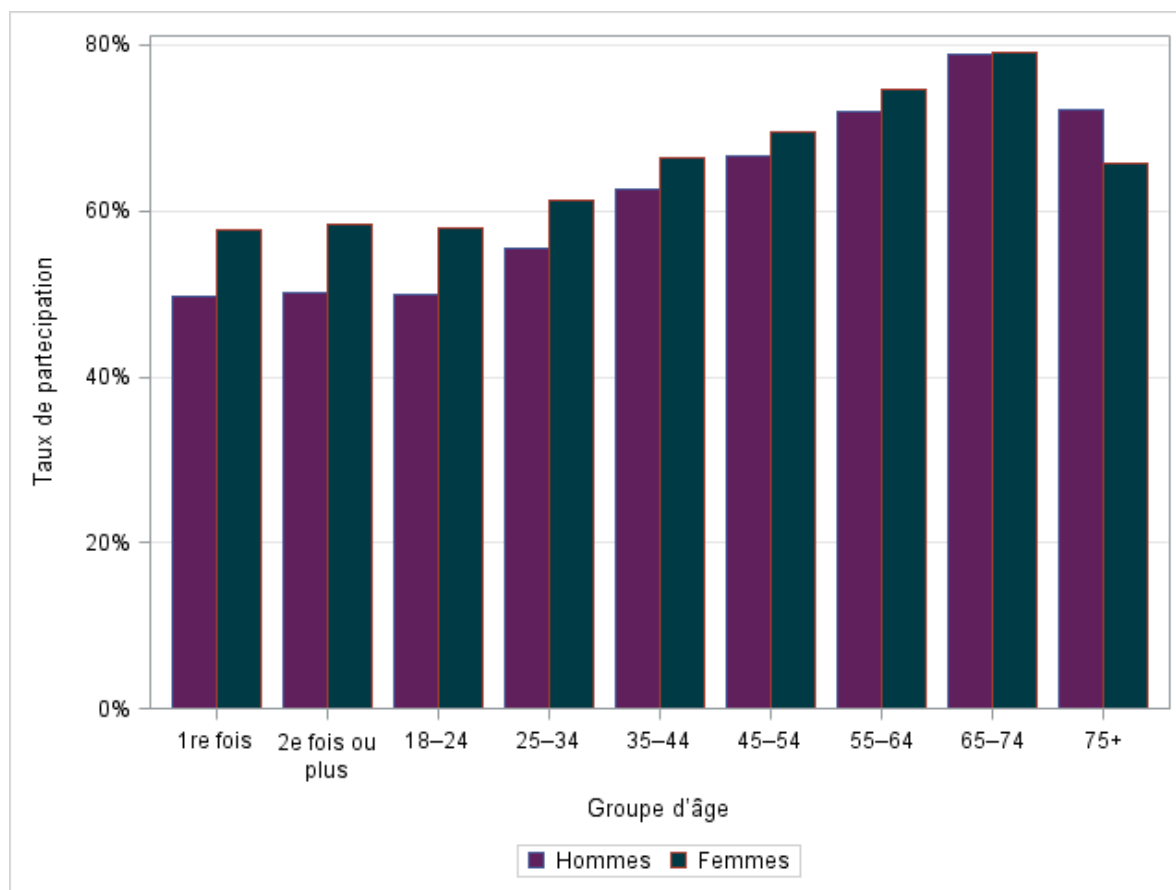
Figure 6 : Participation par groupe d'âge aux élections générales de 2004 à 2019



On constate que le taux de participation à la 43^e élection générale est parmi les plus élevés pour tous les groupes d'âge. Il a atteint un sommet historique chez les 25-34 ans, les 35-44 ans, les 65-74 ans et les 75 ans et plus.

La figure 7 montre le taux de participation à l'élection générale de 2019, ventilé par groupe d'âge et par sexe. Tous groupes d'âge confondus, la participation s'élève à 65,5 % chez les hommes et à 68,5 % chez les femmes (voir plus loin le tableau 1). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à voter à tous les âges, sauf chez les 75 ans et plus.

Figure 7 : Participation par groupe d'âge et par sexe à l'élection générale de 2019



Les figures 8 et 9 comparent la participation par groupe d'âge et par sexe de 2019 avec les taux de toutes les élections depuis 2008. Le triangle pointant vers le haut indique le plus haut taux de participation pour un groupe d'âge donné pendant cette période, tandis que le triangle pointant vers le bas représente le taux le plus bas. Les cercles accompagnés d'un pourcentage indiquent les résultats de la 43^e élection générale; lorsque le cercle chevauche un triangle, c'est que le résultat a atteint un sommet ou un creux.

Figure 8 : Participation des hommes par groupe d'âge aux élections générales de 2008 à 2019

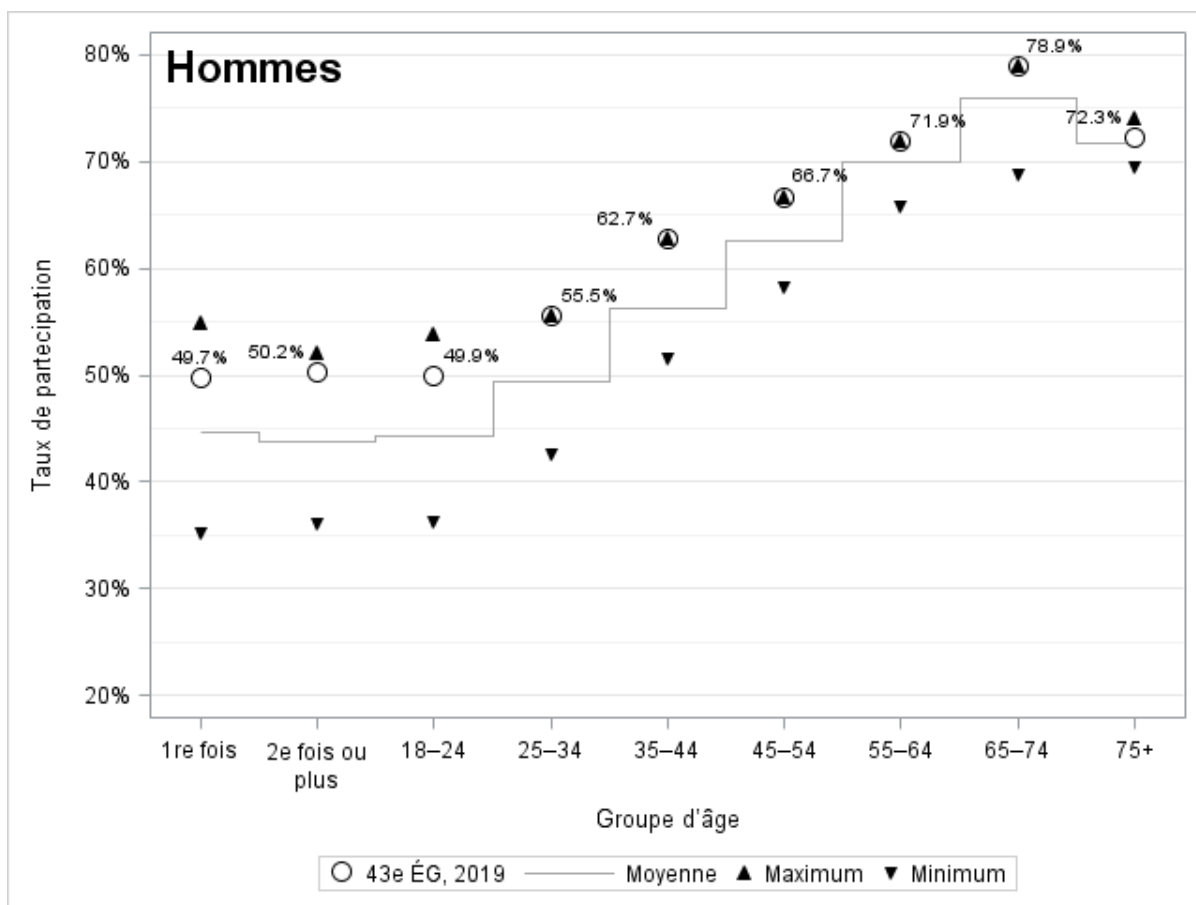
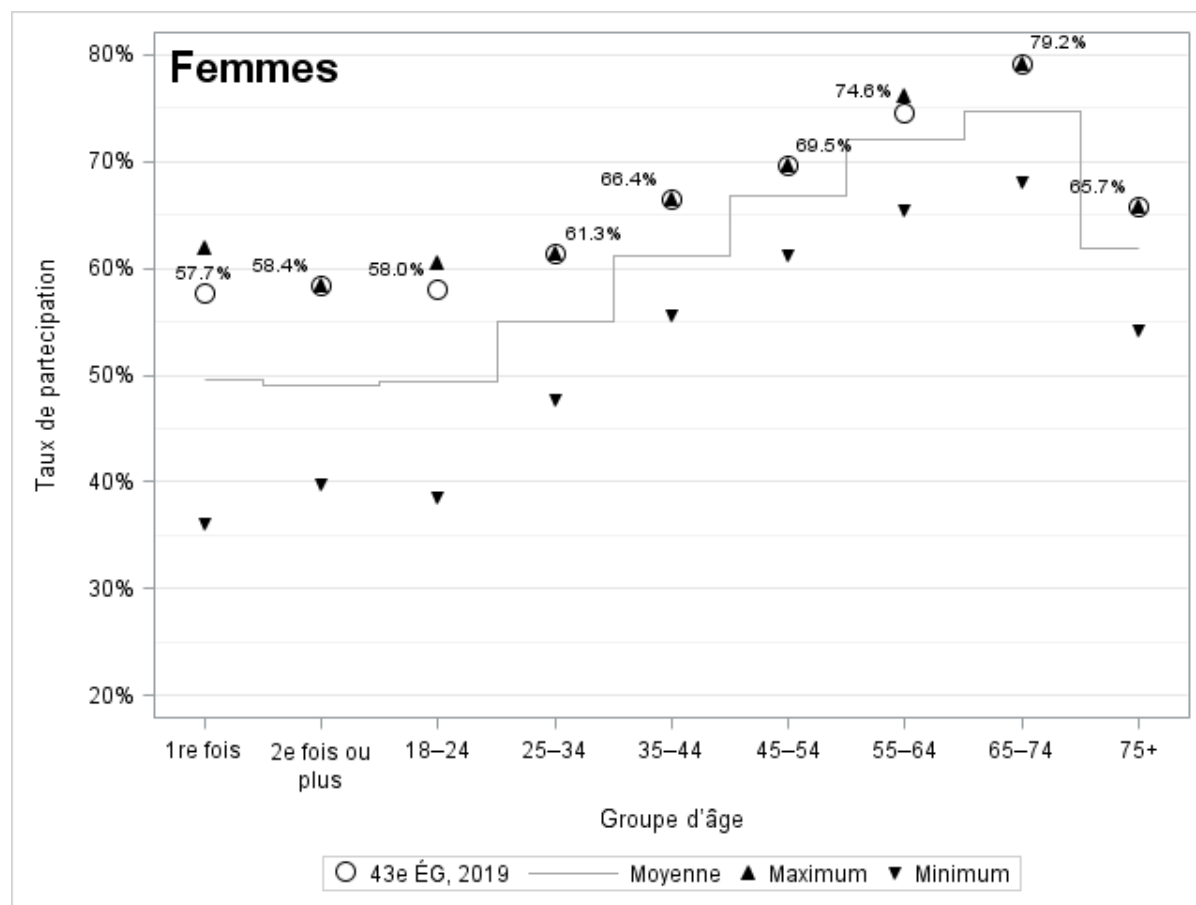


Figure 9 : Participation des femmes par groupe d'âge aux élections générales de 2008 à 2019



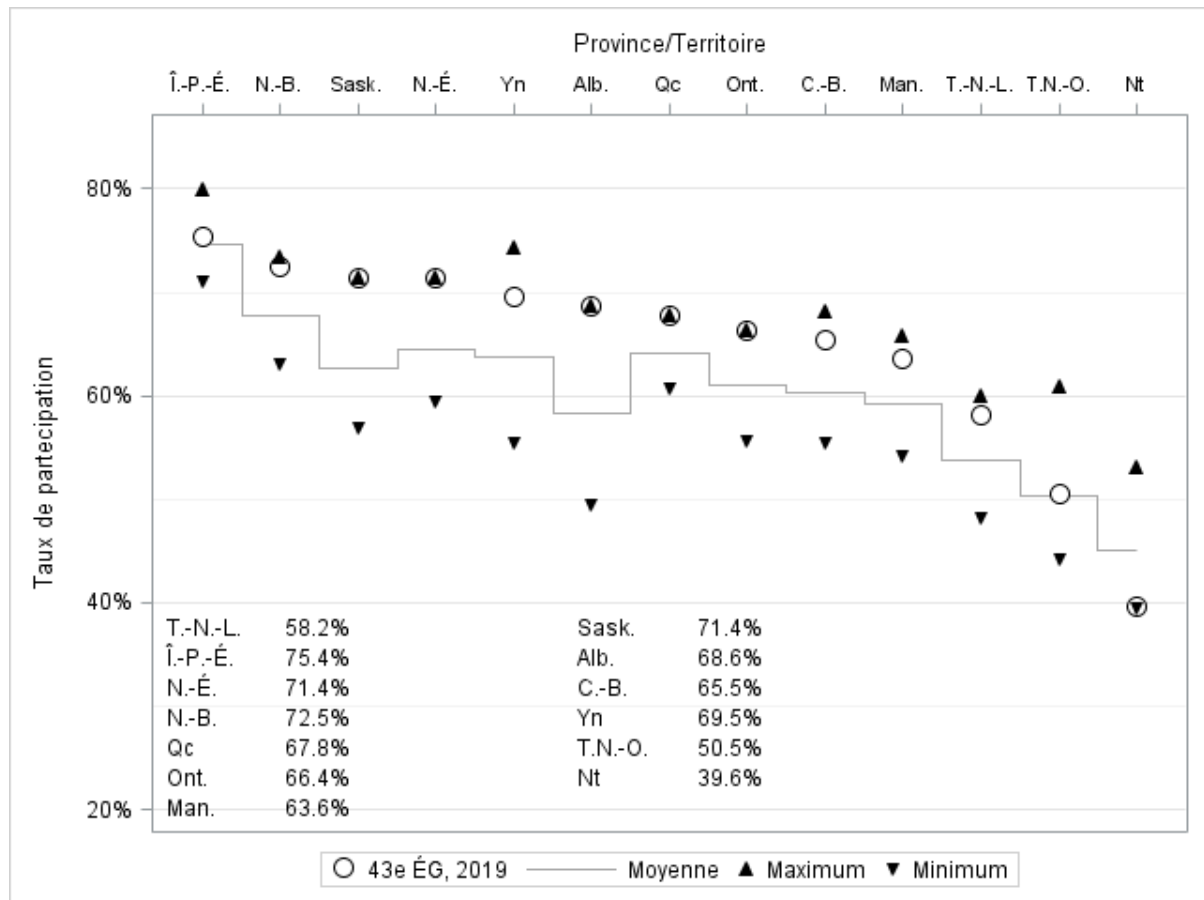
On remarque que le taux de participation à la 43^e élection générale est parmi les plus élevés chez tous les groupes d'âge; dans certains cas, il a atteint un sommet historique, tant chez les hommes que chez les femmes.

L'Île-du-Prince-Édouard a enregistré le plus haut taux de participation parmi les provinces et territoires

La figure 10 compare la participation par province et territoire à toutes les élections depuis 2004. Le triangle pointant vers le haut indique le taux de participation le plus élevé dans une province ou un territoire donné pendant cette période, tandis que le triangle pointant vers le bas représente le taux le plus bas. Les cercles accompagnés d'un pourcentage indiquent les résultats de la 43^e élection générale; lorsque le cercle chevauche un triangle, c'est que le résultat a atteint un sommet ou un creux.

L'Île-du-Prince-Édouard montre le plus haut taux de participation, soit 75,4 %, et le Nunavut, le taux le plus bas, soit 39,6 %; il s'agit de la plus faible participation enregistrée dans ce territoire depuis 2004. La participation a été particulièrement élevée dans cinq provinces : la Saskatchewan (71,4 %), la Nouvelle-Écosse (71,4 %), l'Alberta (68,6 %), le Québec (67,8 %) et l'Ontario (66,4 %).

Figure 10 : Participation par province et territoire aux élections générales de 2004 à 2019



La figure 11 montre l'évolution du taux de participation dans les provinces et territoires entre les élections générales de 2015 et de 2019. La participation a culminé dans trois des quatre provinces les plus peuplées : l'Ontario, le Québec et l'Alberta. Cette augmentation a aussi été observée à l'échelle nationale. Toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception du Nunavut, ont enregistré une participation plus élevée que leur moyenne de 2004 à 2019.

La diminution a été particulièrement forte au Nunavut (-13,4 points de pourcentage) et dans les Territoires du Nord-Ouest (-10,4 points).

Figure 11 : Évolution de la participation par province et territoire entre les élections générales de 2015 et de 2019

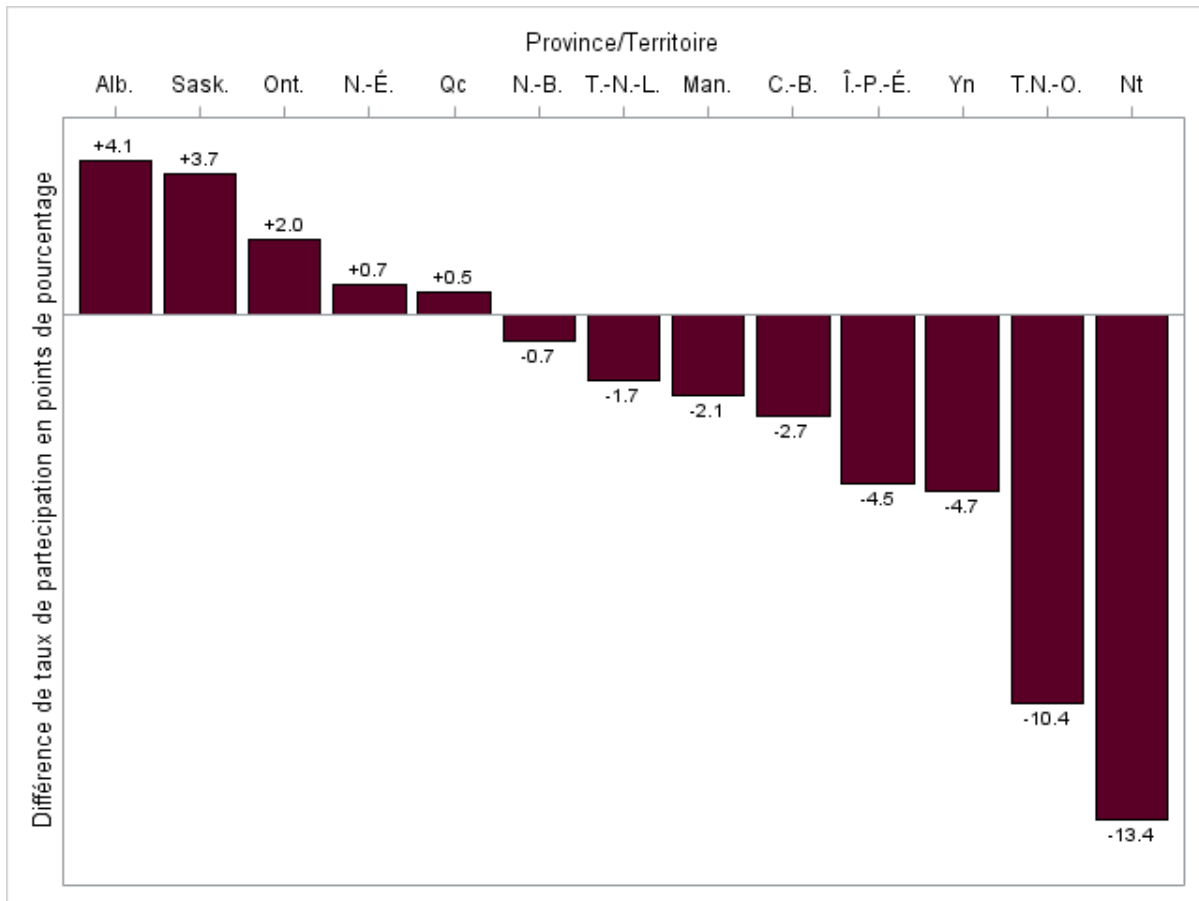


Tableau 1 : Participation par province et territoire, par groupe d'âge et par sexe à l'élection générale de 2019

Âge et sexe	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T. N.-O.	Nt
1 ^{re} fois*	44,3 %	60,4 %	60,5 %	60,9 %	61,6 %	58,7 %	49,4 %	54,0 %	55,9 %	54,7 %	48,8 %	26,7 %	24,5 %
2 ^e fois ou plus*	44,5 %	63,7 %	61,4 %	58,5 %	58,4 %	58,9 %	54,7 %	59,2 %	59,3 %	58,0 %	55,0 %	33,8 %	29,3 %
18-24	44,4 %	61,9 %	60,9 %	59,8 %	60,1 %	58,8 %	51,7 %	56,3 %	57,4 %	56,2 %	51,6 %	29,9 %	26,5 %
25-34	51,0 %	68,7 %	66,0 %	64,7 %	61,2 %	60,6 %	55,9 %	65,4 %	64,8 %	60,6 %	74,1 %	50,1 %	40,2 %
35-44	56,7 %	76,1 %	70,3 %	72,1 %	67,1 %	65,5 %	61,4 %	71,7 %	68,3 %	65,3 %	72,4 %	54,5 %	45,9 %
45-54	60,3 %	79,3 %	73,4 %	75,2 %	69,7 %	69,2 %	66,3 %	74,9 %	72,7 %	66,9 %	70,7 %	58,8 %	48,7 %
55-64	66,7 %	84,3 %	80,2 %	80,6 %	76,2 %	73,3 %	73,4 %	80,9 %	76,5 %	71,6 %	76,0 %	59,4 %	50,9 %
65-74	71,7 %	87,1 %	84,0 %	84,0 %	80,9 %	78,0 %	78,8 %	84,5 %	79,0 %	77,3 %	80,1 %	64,3 %	55,5 %
75 +	60,2 %	76,7 %	70,7 %	71,6 %	65,5 %	65,4 %	66,8 %	72,1 %	67,4 %	62,8 %	70,9 %	48,0 %	40,3 %
Femmes	60,4 %	77,7 %	73,4 %	74,1 %	69,6 %	67,7 %	65,0 %	72,7 %	69,7 %	66,6 %	72,1 %	52,7 %	42,3 %
1 ^{re} fois*	35,5 %	50,6 %	49,7 %	51,8 %	53,1 %	50,0 %	42,4 %	50,4 %	50,3 %	47,1 %	38,6 %	22,5 %	16,0 %
2 ^e fois ou plus*	38,4 %	54,1 %	50,7 %	50,7 %	50,4 %	49,9 %	47,8 %	52,9 %	53,7 %	49,2 %	42,4 %	28,1 %	24,2 %
18-24	36,7 %	52,1 %	50,2 %	51,3 %	51,9 %	49,9 %	44,8 %	51,5 %	51,8 %	48,1 %	40,3 %	25,2 %	19,4 %
25-34	43,3 %	61,5 %	58,1 %	58,4 %	54,1 %	54,7 %	51,9 %	61,7 %	60,5 %	54,8 %	64,2 %	40,0 %	30,5 %
35-44	51,1 %	71,9 %	65,1 %	68,5 %	61,7 %	62,0 %	58,0 %	69,6 %	66,0 %	62,8 %	68,0 %	50,8 %	40,0 %
45-54	53,7 %	74,0 %	68,8 %	71,4 %	65,5 %	66,8 %	63,7 %	71,9 %	70,6 %	65,0 %	69,4 %	57,3 %	44,9 %
55-64	61,5 %	81,2 %	76,4 %	77,9 %	72,4 %	71,3 %	70,2 %	77,3 %	74,2 %	69,4 %	70,1 %	59,2 %	49,5 %
65-74	69,9 %	85,0 %	82,5 %	83,1 %	80,1 %	78,3 %	78,3 %	83,1 %	79,2 %	77,3 %	78,1 %	58,7 %	59,7 %
75 +	65,7 %	77,0 %	75,6 %	75,4 %	72,3 %	72,6 %	72,6 %	76,2 %	73,5 %	69,4 %	71,0 %	48,1 %	46,8 %
Hommes	55,8 %	73,1 %	69,1 %	70,9 %	66,0 %	64,9 %	62,1 %	70,0 %	67,5 %	64,3 %	66,9 %	48,4 %	37,0 %
Canada													
	1 ^{re} fois*	2 ^e fois ou plus*	18-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75 +	Tous			
Femmes	57,7 %	58,4 %	58,0 %	61,3 %	66,4 %	69,5 %	74,6 %	79,2 %	65,7 %	68,5 %			
Hommes	49,7 %	50,2 %	49,9 %	55,5 %	62,7 %	66,7 %	71,9 %	78,9 %	72,3 %	65,5 %			

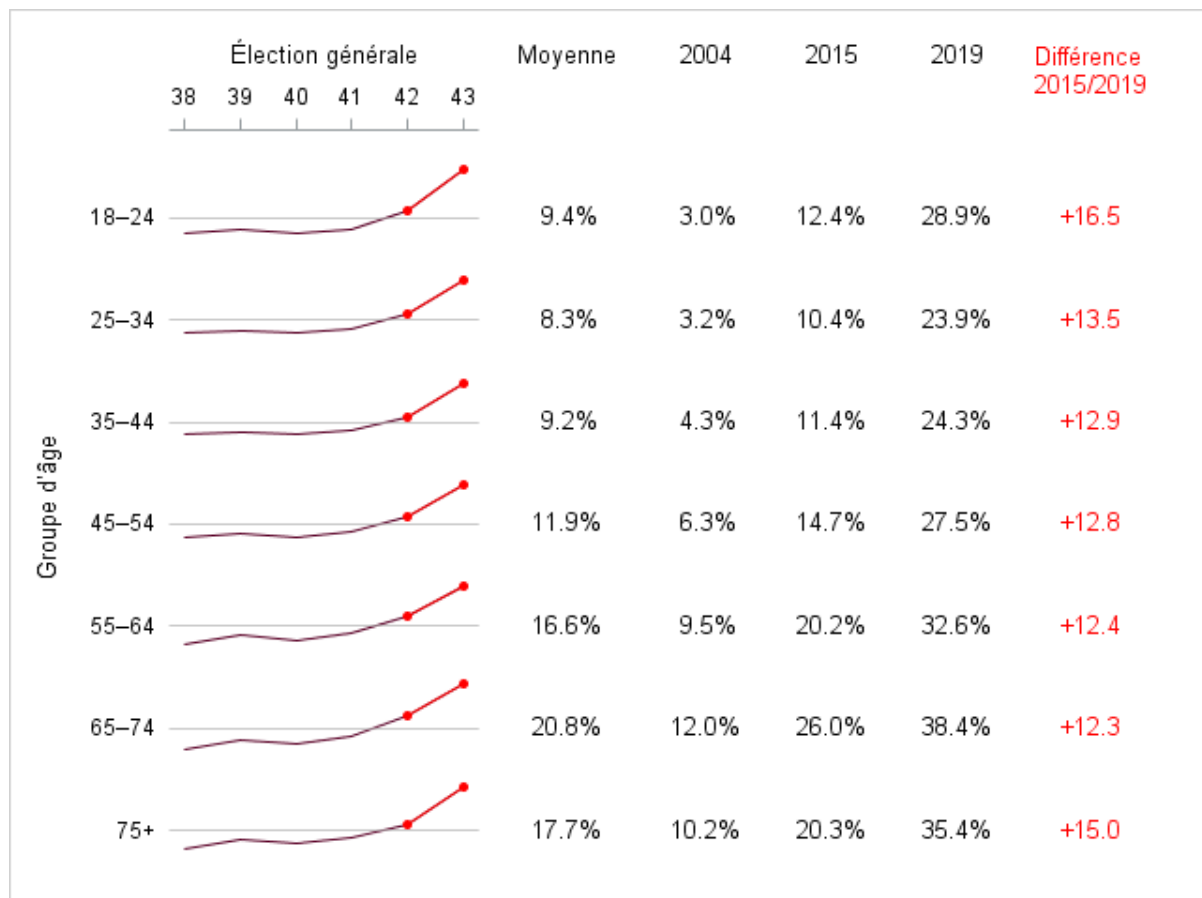
*La catégorie « 1^{re} fois » regroupe les jeunes qui avaient pour la première fois le droit de voter à une élection fédérale. À l'élection générale de 2019, cette catégorie inclut ceux qui sont nés entre le 20 octobre 1997 et le 21 octobre 2001. La catégorie « 2^e fois ou plus » comprend les jeunes de moins de 25 ans qui avaient déjà eu le droit de voter à une élection fédérale. À l'élection générale de 2019, cette catégorie inclut ceux qui sont nés entre le 22 octobre 1994 et le 19 octobre 1997.

L'utilisation d'autres méthodes de vote a atteint un sommet en 2019

De plus en plus de Canadiens choisissent d'autres méthodes de vote, telles que le vote par anticipation, le vote dans un bureau d'Élections Canada ou sur un campus d'établissement postsecondaire, le vote par la poste et d'autres méthodes de vote par bulletin spécial. La figure 12 montre les tendances d'usage de ces méthodes au sein de l'électorat, ventilées par groupe d'âge, lors des six dernières élections générales. La popularité de ces méthodes est montée en flèche aux deux dernières élections et a atteint un sommet en 2019.

La proportion des électeurs qui ont recours aux autres méthodes de vote a atteint un record historique en 2019 : 30,2 % des électeurs ont voté selon l'une de ces méthodes, comparativement à 16 % en 2015. Cette proportion augmente aussi avec l'âge, comme on l'a observé lors des élections précédentes. En 2019, la proportion était la plus élevée chez les électeurs de 65-74 ans (38,4 %), suivis des 75 ans et plus (35,4 %). L'augmentation la plus forte s'est produite chez les 18-24 ans (+16,5 points), la proportion ayant plus que doublé par rapport à 2015.

Figure 12 : Recours au vote par anticipation ou par bulletin spécial selon le groupe d'âge de la 38^e à la 43^e élection générale

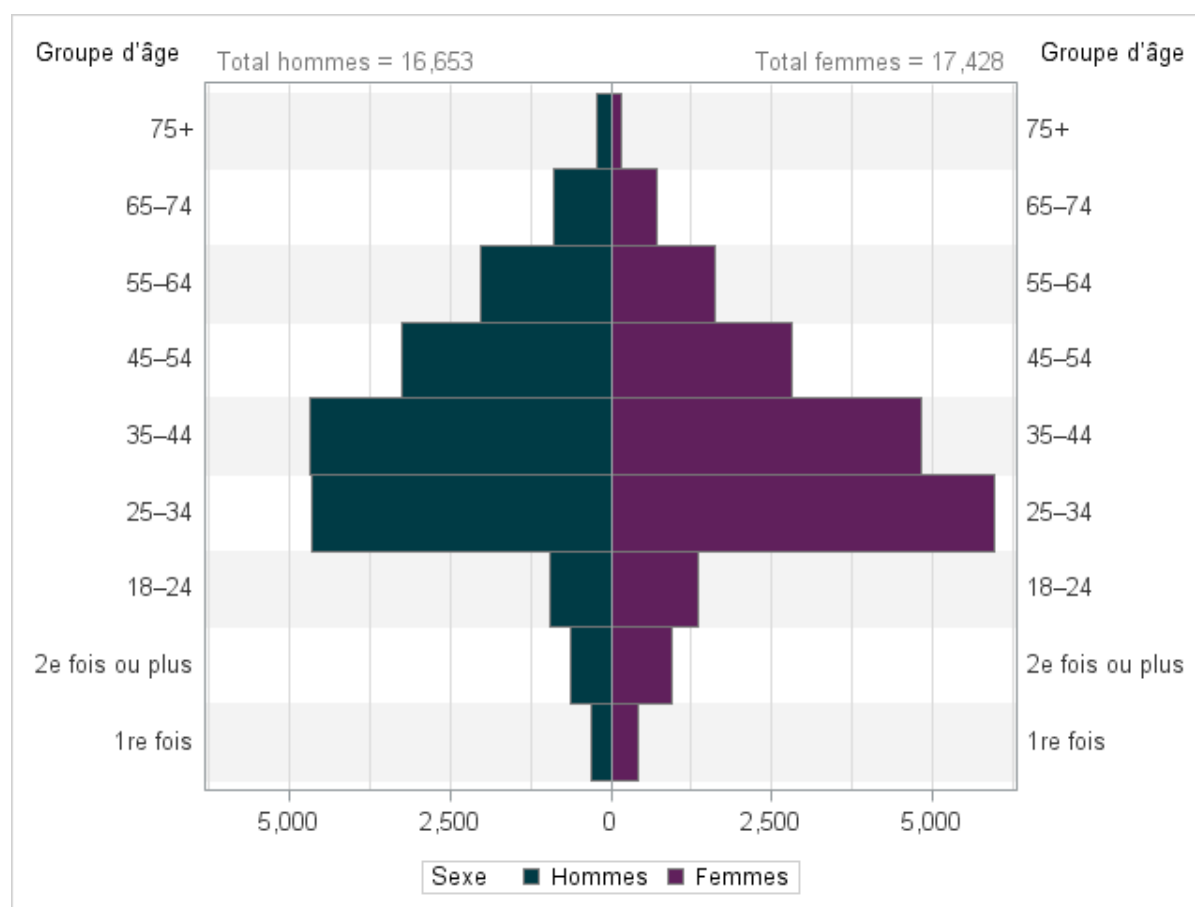


Électeurs internationaux

À la 43^e élection générale, pour la toute première fois, les Canadiens vivant à l'étranger ont pu voter quelle que soit la durée de leur absence du pays, grâce à une décision de la Cour suprême du Canada et à des changements législatifs. En conséquence, le nombre d'électeurs internationaux inscrits a plus que triplé, passant de 15 603 à 55 512. Le nombre de votants parmi ces électeurs a été de 34 144, pour un taux de participation officiel de 61,5 %.

La figure 13 présente l'âge et le sexe des électeurs internationaux qui ont voté en 2019. Les femmes de 44 ans et moins ont voté en plus grand nombre que les hommes du même âge. La figure ne prend pas en compte les votants qui n'ont pas indiqué leur sexe (9) et ceux qui se sont identifiés au genre X (54).

Figure 13 : Pyramide des âges des électeurs internationaux en 2019



Le tableau 2 précise le lieu d'inscription des électeurs internationaux. La majorité d'entre eux sont établis en Amérique et en Europe.

Tableau 2 : Lieux d'inscription des électeurs internationaux⁴

Continent	Région	Électeurs
Afrique	Total	591
	Afrique septentrionale	176
	Afrique subsaharienne	415
Océanie	Total	3 208
	Australie et Nouvelle-Zélande	3 189
	Mélanésie/Micronésie/Polynésie	19
Amériques	Total	26 329
	Amérique septentrionale	25 280
	Amérique latine et Caraïbes	1 049
Asie	Total	8 553
	Asie orientale	5 146
	Asie méridionale	266
	Asie du Sud-Est	1 091
	Asie centrale	30
	Asie occidentale	2 020
Europe	Total	16 831
	Europe méridionale	1 076
	Europe orientale	476
	Europe septentrionale	8 221
	Europe occidentale	7 058
Total		55 512

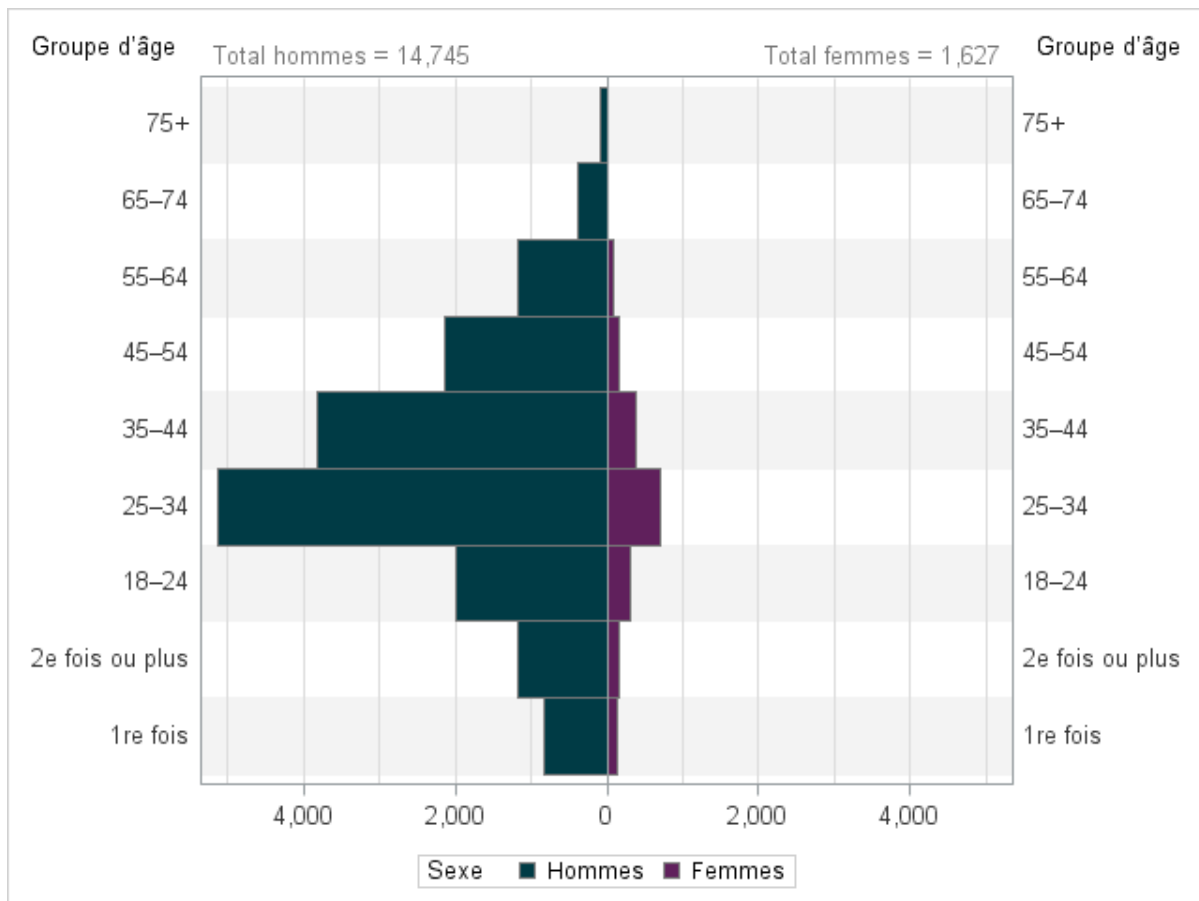
⁴ Le choix et la dénomination des régions du monde sont conformes à la [norme M49 de la Division de la statistique de l'Organisation des Nations unies](#).

Population incarcérée

À la 43^e élection générale, 16 372 électeurs incarcérés dans des établissements correctionnels fédéraux et provinciaux ont retourné un bulletin de vote. L'électorat carcéral était de 41 261 personnes le jour du scrutin, ce qui conduit à un taux de participation de 39,7 %.

La figure 14 montre la pyramide des âges des électeurs incarcérés qui ont voté en 2019. La plupart sont des hommes de 25-34 ans; les femmes ne représentent qu'environ 15 % de la population carcérale au Canada.

Figure 14 : Pyramide des âges des électeurs incarcérés en 2019



Électeurs de genre X

En septembre 2018, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le ministère de la Justice ont présenté un rapport au greffier du Conseil privé dans lequel ils recommandent des moyens de moderniser la manière dont le gouvernement du Canada gère les renseignements sur le sexe et le genre. L'une de ces recommandations vise à permettre aux citoyens canadiens de s'identifier à un genre autre qu'« homme » ou « femme » : le « genre X ». Élections Canada a suivi cette recommandation en permettant aux électeurs de s'identifier à ce troisième genre au moment de leur inscription.

Au Canada et à l'étranger, 1 317 Canadiens ont indiqué qu'ils appartiennent au genre X. En raison de l'adoption récente de la recommandation et du nombre limité de personnes concernées, les électeurs de genre X sont regroupés par grande région et ne sont pas ventilés par groupe d'âge, car l'utilisation de regroupements plus restreints entraînerait des risques de divulgation. Le tableau 3 montre la répartition géographique des électeurs de genre X.

Région	Électeurs inscrits	Votants
Maritimes	75	65
Québec	102	98
Ontario	442	390
Prairies	506	420
Colombie-Britannique	108	105
Territoires ⁵	—	—
Étranger	84	54
Total	1 317	1 132

⁵ Les données des territoires ont été retirées pour des raisons de confidentialité.

Conclusion

Le taux de participation aux élections fédérales, fondé sur l'électorat, a atteint 67,0 % en 2019, contre 66,1 % en 2015, soit une hausse de 0,9 point de pourcentage. Il s'agit du taux de participation le plus élevé depuis 2004, année où Élections Canada a commencé à publier cette information.

La participation des électeurs âgés de 18-24 ans a diminué de 3,2 points de pourcentage, passant à 53,9 % en 2019, après avoir enregistré sa plus grande augmentation à l'élection générale de 2015, avec un taux de 57,1 %. En revanche, la participation a grimpé chez les autres groupes d'âge : les électeurs de 35-44 ans ont connu la plus forte augmentation, soit 2,7 points (64,6 %) de plus qu'en 2015 (61,9 %), tandis que les 65-74 ans enregistraient le taux le plus élevé (79,1 %), en légère hausse par rapport à 2015 (78,8 %).

À l'élection générale de 2019, le taux de participation des femmes (68,5 %) a été supérieur à celui des hommes (65,5 %). C'est d'ailleurs le cas de tous les groupes d'âge jusqu'à 65 ans; après cet âge, les hommes ont été aussi nombreux ou plus nombreux à voter que les femmes. Cette tendance a été constatée à toutes les élections générales depuis 2008.

La hausse de popularité des autres méthodes de vote s'est poursuivie en 2019 : 30,2 % des électeurs ont choisi de voter par anticipation ou par bulletin spécial, comparativement à 16 % en 2015 et à 9 % en 2011. Cette proportion augmente aussi avec l'âge, comme on l'a observé aux élections précédentes. En 2019, les électeurs de 65-74 ans ont affiché la proportion la plus élevée (38,4 %), alors que les 18-24 ans ont connu la plus grande augmentation (+16,5 %). Le vote par anticipation ou par bulletin spécial chez tous les groupes d'âge a atteint, en 2019, des valeurs inégalées depuis 2004.

Annexe : Méthodes

La présente étude vise à estimer le taux de participation électorale de différents groupes démographiques ventilés par âge et par sexe aux échelles nationale, provinciale et territoriale.

Taux de participation

Les taux de participation officiels publiés par le directeur général des élections du Canada sont calculés en fonction du nombre d'électeurs inscrits et non de la taille de l'électorat. Cependant, la couverture de la liste électorale (soit le pourcentage d'électeurs ayant le droit de vote qui y sont inscrits) varie dans le temps, notamment en fonction de nombreux facteurs relatifs aux activités de gestion de la liste électorale. Si le taux de participation est calculé selon le nombre d'électeurs sur la liste, la mesure des variations de la participation au fil du temps sera influencée par ces facteurs. Ce problème est accru lorsque la participation est répartie par groupe d'âge, car les modifications de la couverture au fil du temps peuvent être très différentes d'un groupe à l'autre. Par exemple, une diminution apparente de la participation des jeunes peut être en partie attribuable aux efforts d'Élections Canada pour accroître la couverture des jeunes sur la liste.

Aux fins de la présente étude, le taux de participation est défini comme le nombre de votes exprimés divisé par le nombre d'électeurs ayant le droit de vote. Ce dénominateur repose sur les estimations de la population fournies par Statistique Canada et ajustées pour inclure seulement les citoyens âgés d'au moins 18 ans le jour du scrutin (21 octobre 2019). Pour obtenir le numérateur, il faut savoir combien de personnes ont voté et à quel groupe elles appartiennent. On détermine ces valeurs en additionnant le nombre connu de votes exprimés par les membres de chaque groupe, quelle que soit la méthode (vote par anticipation et aux bureaux de scrutin ordinaires, ou vote par bulletin spécial). Jusqu'en 2015, on avait recours à un échantillon aléatoire d'électeurs pour produire une estimation du numérateur dans chaque groupe démographique. Depuis la 43^e élection générale, les listes de votants sont enregistrées en format numérique à la fin du jour de l'élection, ce qui permet une estimation plus rapide et précise de la participation électorale dans tout le pays.

Électorat

Pour estimer le dénominateur du taux de participation, il faut connaître la taille de l'électorat dans un groupe démographique donné. L'électorat est fondé sur les données du Recensement de 2016 de Statistique Canada, qu'il faut ajuster pour exclure les non-citoyens et les personnes de moins de 18 ans, qui n'ont pas le droit de voter. On ajuste également ces données pour tenir compte de la croissance de la population entre le jour du recensement et le jour du scrutin, selon des renseignements démographiques fournis par Statistique Canada et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les estimations de l'électorat utilisées dans la présente étude figurent dans les tableaux de la participation électorale sur le [site Web d'Élections Canada](#).

Comme ce qui a été fait lors des précédentes études, l'âge des électeurs le jour du scrutin a été subdivisé en huit groupes :

Groupe d'âge	Période de naissance	
	De	À
1 ^{re} fois*	20 octobre 1997	1 ^{re} fois*
2 ^e fois ou plus*	22 octobre 1994	2 ^e fois ou plus*
25-34	22 octobre 1984	25-34
35-44	22 octobre 1974	35-44
45-54	22 octobre 1964	45-54
55-64	22 octobre 1954	55-64
65-74	22 octobre 1944	65-74
75 +	2 janvier 1900	75 +

*Les jeunes de 18-24 ans ont été séparés en deux groupes : ceux qui ont eu le droit de voter pour la première fois à l'élection générale de 2019 (nés entre le 20 octobre 1997 et le 21 octobre 2001) et ceux qui avaient le droit de voter à l'élection générale de 2015 (nés entre le 22 octobre 1994 et le 19 octobre 1997).

Collecte, traitement et qualité des données

Élections Canada tient à jour le Registre national des électeurs, qui constitue une base de données sur les Canadiens de 18 ans et plus. Le Registre est mis à jour régulièrement, entre les élections et durant celles-ci, à l'aide des données obtenues directement des électeurs, de données administratives fournies dans le cadre d'ententes avec des instances fédérales, provinciales et territoriales, et de données d'autres sources, conformément à la *Loi électorale du Canada*. Ces données administratives comprennent l'adresse, la date de naissance et le sexe de toutes les personnes figurant sur la liste électorale définitive. Elles ne précisent pas quels électeurs ont voté, sauf dans des circonstances exceptionnelles. On peut toutefois utiliser les données administratives recueillies pendant les élections pour déterminer tous les électeurs qui ont voté par anticipation ou par bulletin spécial, ou qui se sont inscrits pour voter le jour du scrutin. Dans le cas des personnes qui ont voté le jour du scrutin, mais qui étaient déjà inscrites, les renseignements nécessaires étaient accessibles seulement sur les listes électorales et sur les feuilles des numéros de séquence utilisées pour administrer l'élection antérieurement à 2019.

Avant l'élection générale de 2019, on établissait un échantillon de sections de vote dont on récupérait les listes et comptait le nombre de votants, car il aurait été ardu de recueillir toutes les données en format papier. Les modifications apportées à la *Loi électorale du Canada* par le projet de loi C-76 ont exigé d'Élections Canada qu'il prépare une compilation de toutes les données des votants et les rende accessibles en format numérique aux partis politiques et aux candidats. Par conséquent, durant la 43^e élection générale, les renseignements des votants ont été pour la première fois recueillis de manière électronique. Cela a permis à Élections Canada de puiser dans un ensemble de données complet et uniforme pour la production des

estimations sans avoir recours à l'échantillonnage, ce qui a grandement amélioré la précision des estimations.

Aux précédentes élections, comme les estimations étaient fondées sur un échantillon aléatoire, les taux de participation pouvaient contenir des erreurs d'échantillonnage; on établissait des intervalles de confiance pour déterminer l'exactitude des estimations et mesurer ces erreurs. Il pourrait subsister des erreurs dans les estimations d'aujourd'hui qui ne sauraient être attribuées aux variations de l'échantillonnage. De telles erreurs peuvent se produire aux étapes de collecte et de traitement des données. La collecte des données à Élections Canada s'appuie sur des interventions humaines, lorsqu'un électeur inscrit ses renseignements personnels sur un formulaire ou qu'un employé consigne le statut de votes dans une feuille de calcul. Malgré les procédures qu'Élections Canada a mises en place pour limiter les erreurs, elles peuvent encore se produire. Les usagers de ces données doivent connaître les différents types d'erreurs possibles afin d'être en mesure d'évaluer l'exactitude de l'information pour leurs propres besoins.

Voici des erreurs types qui influent sur l'analyse de la participation électorale :

- renseignements sur les votants (sexe et date de naissance) manquants ou erronés;
- renseignements manquants ou erronés dans les listes électorales (feuilles égarées ou erreurs de saisie de données);
- erreurs introduites au moment du remplacement de données manquantes ou invalides;
- erreurs dans l'estimation de l'électorat.

Estimation

Pour chaque section de vote, on obtient le nombre de votants de chaque sexe et groupe d'âge en additionnant les votants. La somme des estimations initiales donne l'estimation à l'échelle de la circonscription. L'estimation à l'échelle de la province ou du territoire provient du total des estimations des circonscriptions qui en font partie. Enfin, la somme des estimations provinciales et territoriales produit l'estimation nationale.

Le nombre de votants est compté à partir de la liste électorale définitive et du Registre national des électeurs. Comme ces informations contiennent la date de naissance et le sexe des électeurs, elles permettent d'estimer la participation électorale par âge et par sexe. Leurs données proviennent de différentes sources :

- Les renseignements des personnes ayant voté par anticipation sont collectés par les préposés des bureaux de scrutin. Les données sont numérisées, puis le nom de ces votants est biffé des listes électorales au jour de l'élection pour éviter le vote en double.
- Les renseignements des personnes qui votent par bulletin spécial (électeurs incarcérés, électeurs internationaux, Forces canadiennes et personnes votant par la poste) sont enregistrés aux bureaux de directeurs du scrutin ou à d'autres points de service d'Élections Canada. Le nom de ces votants est biffé de la liste pour éviter le vote en double.

- Les électeurs qui s'inscrivent le jour du scrutin et le numéro de séquence des électeurs qui ont voté le jour du scrutin sont consignés manuellement dans des formulaires par les préposés des bureaux de scrutin; ces formulaires sont envoyés à chacun des 338 bureaux de directeurs du scrutin pour la saisie des données, puis ces dernières sont intégrées à la liste électorale définitive.

Il n'existe aucune procédure entièrement automatisée et numérique pour recueillir les données : toutes les sources exigent au moins un processus manuel de saisie de données. Il arrive, quoique rarement, que des erreurs de saisie de données surviennent et que des documents soient égarés. Par conséquent, en général, les estimations du nombre de votants calculées à partir de la liste électorale définitive et du Registre national des électeurs ne correspondent pas tout à fait aux totaux tirés des résultats officiels du scrutin. Ces estimations sont donc ajustées selon les résultats officiels du scrutin et ventilées par groupe d'âge et par sexe; on divise les résultats par le segment correspondant de l'électorat pour déterminer la participation électorale par âge et par sexe.